



Ville de Pontivy

Commission éducation, enfance, jeunesse et vie étudiante

Compte-rendu de la réunion du 19 juin 2017

C27-2017-003

ÉTAIENT PRÉSENTS

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Madame Soizic PERRAULT | Adjointe |
| Monsieur Hervé JESTIN | Conseiller municipal |
| Madame Sylvie LEPLEUX | Conseillère municipale |
| Madame JOUNEAUX-PEDRONO | Conseillère municipale |

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE

| | |
|----------------------|------------------------|
| Madame Émilie CRAMET | Conseillère municipale |
|----------------------|------------------------|

ASSISTAIT À LA RÉUNION

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Madame Catherine TRONEL | Responsable Éducation |
|-------------------------|-----------------------|

I- PROJETS INNOVANTS

La commission a procédé à la répartition des crédits attribués dans le cadre des projets innovants :

| École | Projet | Crédit alloué |
|---------------------------------|---|----------------------|
| École Albert Camus | Initiation à la programmation et au codage informatique | 790 |
| École Paul Langevin Cycle 1 | Reportage photographique et danse | 750 |
| École Marcel Collet Cycle 1 | Colorons les murs | 850 |
| École Marcel Collet Cycle 3 | Rivières vivantes | 390 |
| École Marcel Collet Cycle 3 | Les économies d'eau | 150 |
| École Jules Ferry | Élaboration d'un journal d'école | 1108 |
| École Diwan Cycle 1 | Découverte des insectes | 300 |
| École Claude Marquet Cycle 1 | Découverte de la danse | 450 |
| École Claude Marquet Cycle 2 | Création d'un film d'animation | 420 |
| École Claude Marquet Cycle 3 | Street art | 360 |
| École Le Château Cycle 2 | De la découverte du patrimoine breton à la sculpture | 1500 |
| École Le Château Cycle 3 | Vivre ensemble l'art | 1000 |
| Notre Dame de Joie | Semaine du cirque | 1300 |
| TOTAL | | 9368 € |

La commission se réserve une marge financière pour étudier la possibilité de financer d'autres projets en octobre 2017.

II- RESTAURATION SCOLAIRE PAUL LANGEVIN

Actuellement, la restauration scolaire à l'école Paul Langevin s'effectue sur un service et concerne 60 à 70 enfants.

Cette situation induit des nuisances sonores élevées, altérant l'équilibre de l'enfant qui ne peut se ressourcer sur ce temps périscolaire. De plus, cet environnement néfaste compromet les conditions de travail du personnel.

L'emploi d'un animateur dès septembre 2014 a sensiblement amélioré le climat très tendu sur cette pause méridienne. Cependant, les nuisances sonores perdurent. Alléger les effectifs en instaurant 2 passages s'avère nécessaire pour la rentrée de septembre 2017.

La commission propose donc d'organiser les services comme suit sans augmenter le personnel de service et d'animation:

- 11h45-12h30 : 35 à 40 enfants
- 12h40-13h15 : 25 à 30 enfants

Cette configuration a été étudiée en concertation avec le personnel de service et d'animation concerné par cette pause méridienne.

II- EMPLOI D'ATSEM SUR DES CLASSES A DEUX NIVEAUX

Les effectifs prévisionnels 2017-2018 des écoles Jules Ferry et Albert Camus, impliquent la constitution de classes à deux niveaux: grande section/ cours préparatoire.

Dans les deux cas, l'effectif des maternelles dépasse les 2 tiers de la totalité des enfants. En conséquence et comme le prévoit la municipalité, l'accompagnement de l'enseignant par une ATSEM à temps partiel s'avère nécessaire.

La commission propose de revoir à la rentrée les effectifs réels et d'adapter l'organisation du personnel en conséquence.

Elle propose également de statuer sur l'emploi des atsem dans les classes de ce type en proratisant leur temps de présence auprès des enfants sur le nombre réel des élèves de grande section à condition que celui ci soit majoritaire et atteigne 60 % de l'effectif total.